



Nettoyages des poubelles en quittant un appartement

Par **Kruke**, le **26/07/2012** à **17:52**

Après 6 ans de location et après avoir restitué dans les règles de l'art mon appartement, en sachant qu'il n'y avait aucun état des lieux à mon entrée, on me facture une cinquantaine d'euros pour le nettoyage des poubelles ? Ne serait-ce pas à charge du propriétaire ?
Merci d'avance de vos précieux conseils et meilleures salutations.

Par **janus2fr**, le **27/07/2012** à **10:22**

Bonjour,
Pas d'état des lieux d'entrée, cela signifie légalement que le logement vous a été remis en parfait état, donc poubelles propres !
Vous deviez donc le rendre dans le même état.
Si l'état des lieux de sortie mentionne bien que les poubelles ont été rendues saines, le bailleur peut effectivement vous retenir une somme correspondant au nettoyage par un professionnel. Il doit pour cela vous fournir la facture ou le devis de ce professionnel.

Par **Kruke**, le **27/07/2012** à **12:55**

Bonjour et merci pour ces précieux conseils !